

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 45 (1958)
Heft: 9: 50 Jahre Bund Schweizer Architekten

Artikel: Exposition Nationale 1964 : à la recherche d'une solution
Autor: Waltenspühl, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-35080>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le plan schématique selon le projet de synthèse proposé par le Collège d'experts montre la dispersion et l'excentricité des places de parking, inconvénient évité par le projet EXNAL qui situe l'E.N. à l'ouest de Vidy.

LA Lausanne
Re Renens
Bu Bussigny
Mo Morges
Pu Pully
Ou Ouchy
Lu Lutry

Hachures verticales:
Emplacement de l'exposition
a zone agricole
b zone habitation
c complements
d zone industrielle

Hachures pointillées:
parcs à voiture

Lignes noires:
Autoroutes
1 France, Genève
2 France, Vallorbe
3 Allemagne, Bâle
4 Allemagne, Berne
5 Fribourg
6 Italie, Valais

Rappelons qu'insuffisamment orientée sur les préparatifs de l'E.N. lors de l'Assemblée générale ordinaire qui eut lieu à Morat en été 1957, la Fédération des architectes suisses (F.A.S.) se retrouva réunie en assemblée extraordinaire à Berne, le 11 février de cette année, pour prendre connaissance des différents projets proposés en vue de 1964:

Celui de M. Thévenaz concentrait l'exposition dans la zone de Vidy, à l'ouest d'Ouchy, partiellement sur des terrains gagnés sur le lac.

Celui de M. Virieux la plaçait principalement à l'est du port d'Ouchy, également sur un comblement en avant des rives actuelles, avec une extension vers l'ouest.

Le troisième projet présenté par APAURBAL (Association pour l'aménagement urbain et rural du bassin lémanique) proposait comme thème de l'Exposition un aménagement régional important dans une vaste zone entre Lausanne et Morges.

Après un échange d'idées général, animé à souhait, l'assemblée prenait la résolution d'appuyer le projet basé sur le thème de l'aménagement du territoire, cadre de toutes les activités d'un peuple, ceci après avoir reconnu que la région située à l'ouest de Lausanne permettait la démonstration d'un urbanisme intégral, propre à contribuer à l'épanouissement de l'homme.

La grande majorité des architectes présents se quittaient avec le sentiment qu'un pas décisif avait été fait en vue de dissiper, au sein de notre fédération, tout malentendu au sujet de l'appréciation des projets en présence.

Un mois plus tard, le 15 mars, l'Œuvre (Association Suisse d'artistes, d'artisans et d'industriels), qui poursuit dans les cantons romands des buts semblables à ceux du Werkbund, prenait l'initiative de convier à Lausanne les délégations de différentes associations culturelles de notre pays, en vue de dégager, si possible, un point de vue commun.

Après un débat nourri, auquel avaient assisté, en observateurs, plusieurs membres du comité d'organisation de l'E.N., le programme proposé par l'O.E.V. avait été favorablement interprété par la plupart des participants.

Il s'agissait d'abord d'une proposition d'ordre pratique immédiat; l'O.E.V. souhaitait la création à Lausanne dans le cadre de l'E.N., d'un centre culturel comprenant les groupes de locaux suivants:

Un groupe «travail» composé d'ateliers; un groupe «culture» composé de salles d'exposition, salles de réunion, musée, bibliothèque, etc.; un groupe «habitation» composé d'ateliers et de logements particuliers pour des artistes résidents ou de passage.

Inutile de dire que ce dernier groupe souhaité par les uns fut rejeté par les autres qui n'y voyaient qu'une ménagerie de pseudo-artistes.

Le programme rappelait aussi que:

Une E.N. est l'expression virtuelle d'un pays. C'est la manifestation non seulement de ce qu'un peuple fait, mais de ce qu'il pense et de ce qu'il s'appête à créer. L'homme d'aujourd'hui est dominé surtout par des préoccupations d'ordre physique et matériel. Mais se tissant au plus profond de l'homme, il y a d'autres besoins essentiels. L'artiste libère, exalte, perpétue. C'est finalement dans sa sensibilité que l'homme puise ses motifs d'action, ses raisons d'espérer.

Aux craintes émises par quelques isolés de voir se tourner toute cette entreprise vers un matérialisme forcené, il a été répondu que l'aménagement régional tiendrait naturellement compte de tous les besoins humains, d'ordre social, affectif, spirituel, sensitif, autant que physique et matériel.

L'aménagement ne serait que la traduction d'un programme ayant en vue la libération de l'homme et son élévation, souci de tous les temps, éternelle adaptation aux conditions nouvelles du milieu, et thème digne entre tous d'une E.N.

Mais la réunion de l'O.E.V. fut surtout l'occasion pour la plupart des participants de prendre connaissance de prime abord des idées fondamentales du rapport que le Collège d'experts avait établi à la demande du Comité d'initiative.

M. d'Okolski, membre de ce collège, ne ménagea ni citations ni commentaires de ce rapport trop peu connu du public et dont voici quelques extraits:

Placé devant les trois propositions (dont nous avons présenté plus haut les lignes générales), le Collège fut rapidement amené à en concevoir la synthèse.

Le projet de synthèse présenté par le Collège d'experts situe l'aire centrale de l'E.N. au bord du lac, dans la région de Vidy. Cette zone sera prolongée organiquement dans la région ouest de Lausanne, aménagée selon un plan d'ensemble. Ainsi, l'Exposition trouvera un site d'une grande valeur esthétique sur les rives du Léman et un élément nouveau, véritable préfiguration de la société future, dans le territoire Lausanne-Bussigny-Morges. Elle tirera de cette synthèse son originalité et présentera à ses milliers de visiteurs, une large et dynamique vision d'avenir dans un cadre d'une grande beauté.

Le Collège d'experts n'avait pas à se déterminer sur la conception générale de l'Exposition. Toutefois, les études auxquelles il s'est livré l'ont amené à certaines réflexions qui mettent un terme au présent rapport. La constatation la plus frappante est l'ampleur que prendra la manifestation de 1964, par le nombre considérable de ses visiteurs qui atteindra 18 à 22 millions. D'autre part, l'époque de l'Exposition coïncidera avec l'entrée dans le circuit économique des plus fortes générations de jeunes gens que la Suisse aura connue jusqu'alors. Dans ces conditions, pour répondre à l'attente de ces millions de visiteurs, l'Exposition devra revêtir un caractère attractif et qui corresponde aux préoccupations de la jeunesse de l'époque.

Actuellement, le progrès des sciences et des techniques est accéléré comme il ne l'a jamais été jusqu'ici par les découvertes simultanées, faites dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, de la cybernétique et de la chimie de synthèse. Cette conjonction va amener un bouleversement considérable dans la vie personnelle de l'homme et dans celle de la société. Dès lors, la préoccupation essentielle des générations futures ne sera plus seulement de développer ses connaissances techniques et ses moyens de production, mais de les intégrer au service de l'homme, dans une société harmonieuse et naturelle. L'Exposition Nationale devra être beaucoup plus que la présentation de ce que la Suisse possède, une indication orientée vers l'avenir, la préfiguration d'une société où l'homme aura repris la place qui lui revient dans le progrès technique et si possible grâce à lui.

Cette idée peut être concrétisée dans le projet de synthèse qui vient d'être exposé. En particulier, la réalisation de l'aménagement du territoire Lausanne-Bussigny-Morges est de nature à la promouvoir dans une mesure considérable. Un aménagement régio-

nal bien conçu, grâce à la répartition harmonieuse et rationnelle de l'habitation, des lieux de travail et de détente qu'il comporte, est précisément capable de contribuer à cette revalorisation de l'homme qui devrait être l'un des thèmes essentiels de l'Exposition Nationale.

C'est pourquoi la liaison entre le plan régional Lausanne-Bussigny-Morges et l'Exposition proprement dite est si importante. Les deux entreprises devront être menées conjointement; leur exécution dirigée parallèlement dans le temps, de façon qu'en 1964 elles forment une véritable unité.

Que s'est-il passé depuis le déferlement des flots d'éloquences qui ont suivi ce rapport essentiel?

Aujourd'hui, les choses ne sont guère plus avancées qu'il y a six mois.

Devant la gravité des décisions à prendre, devant l'enjeu du choix, certaines hésitations sont d'ailleurs compréhensibles. Cependant les autorités de la ville de Lausanne n'ont pas suivi le Collège d'experts dans toutes ses conclusions. Une opposition catégorique a été élevée en particulier contre l'extension de l'E.N. sur les comblements projetés à l'est d'Ouchy.

De son côté, le Comité d'organisation de l'E.N. n'a pris qu'une décision importante d'ordre pratique dans sa séance du 21 mai: celle de placer à Vidy une aire importante de l'E.N. Le problème du choix de l'emplacement se trouvait ainsi limité à deux possibilités:

Exposition centralisée dans la zone de Vidy, à caractère traditionnel, avec prolongement plus accentué en direction des installations du Comptoir Suisse, s'inspirant de la proposition de M. Thévenaz, ou exposition décentralisée par une extension vers l'ouest selon la proposition du projet EXNAL présenté par APAURBAL.

La première des alternatives avait l'appui de la commission «planning» du C.O. de l'E.N., alors que la seconde était soutenue par l'autorité du comité directeur qui groupe en son sein les anciens membres du Collège d'experts.

De son rapport au C.O. de l'E.N. nous extrayons les passages suivants:

Quelle que soit la surface définitive de l'aire de Vidy, le prolongement de l'Exposition dans le territoire Lausanne-Bussigny-Morges aménagé est une nécessité. Il permet une solution relativement aisée des problèmes de circulation et des places de parcs. Du point de vue de l'Exposition elle-même, l'aménagement régional, ainsi que l'a déjà relevé le Collège d'experts, apporterait à la manifestation de 1964 l'élément novateur dont elle a besoin et qui répondrait le plus opportunément à l'attente de ses millions de visiteurs. D'une manière générale, l'aménagement régional, dans la mesure où il sera réalisé en 1964, doit être lui-même objet d'exposition. Il ne serait donc pas qu'un simple accessoire, placé en dehors du circuit de visite de l'Exposition, mais il en ferait partie intégrante, rattachée à l'aire centrale de Vidy par des moyens de communication intérieure.

Ainsi, dans la zone industrielle de l'aménagement, on peut prévoir qu'en 1964 une ou plusieurs usines seront construites. Il s'agira d'établissements permanents placés dans le cadre qui leur sera assigné par les exigences de l'aménagement. Ils devront être conçus selon les données de l'architecture moderne et répondre de la manière la meilleure aux exigences de la production et d'une saine exploitation.

Il serait souhaitable que, pendant l'Exposition, ces usines-témoins puissent être visitées. Elles seraient flanquées de pavillons temporaires, construits en matériaux légers, destinés à donner aux visiteurs une idée générale des problèmes industriels de notre pays. Le même système présidera à la réalisation de la zone d'habitation. Elle comprendra des unités d'habitation et quelques établissements accessoires (écoles, places de sports, etc.) dont certaines parties, dans tous les cas, devront être entièrement équipées. Les unités d'habitation pourront servir en partie d'hôtels pour les visiteurs et les exposants. L'ensemble de ces

constructions permanentes, complété par des pavillons provisoires, constituera un objet d'exposition sur le thème de la vie en société.

Enfin, l'Exposition d'agriculture aurait tout intérêt à être organisée dans un cadre naturel. Il ne s'agit pas, précisons-le, de faire de toute la zone agricole de l'aménagement régional un objet d'exposition. Cette zone, qui sera certainement la plus étendue de l'aménagement, est beaucoup trop vaste pour une telle manifestation. L'idée du Collège d'experts était de fixer l'Exposition d'agriculture à l'intérieur de la zone agricole, c'est-à-dire dans le site qui lui est naturel, mais sur un espace relativement restreint, dans des limites adéquates au but envisagé. Là pourraient prendre place, à côté des pavillons provisoires, des fermes modèles ou autres établissements permanents nécessaires à la vie agricole.

Conçu en liaison avec l'Exposition Nationale, l'aménagement présenterait ainsi deux aspects. Le premier serait concrétisé par une série de constructions permanentes placées dans les zones qui leur seront assignées par la division rationnelle du territoire Lausanne-Bussigny-Morges. Le second aurait un caractère provisoire, comme l'Exposition elle-même, mais constituerait le prolongement du premier. Chacun des noyaux ainsi créés serait un objet d'exposition avec son thème propre, le travail dans les zones industrielle et agricole, l'habitation et les loisirs dans la zone d'habitation. Ces thèmes seraient traités d'une manière générale et, pourrait-on dire, abstraite dans les pavillons temporaires, tandis que les établissements définitifs en seraient l'illustration vivante. Quant à l'aire centrale de Vidy, elle apparaîtrait comme le couronnement et la synthèse de l'ensemble, dans laquelle s'exprimerait la vie politique et culturelle de la Suisse.

Il est évident qu'une exposition doit pouvoir être visitée sans trop de hâte en un seul jour. L'exposition décentralisée telle que nous la concevons ne semble pas faire obstacle à cette exigence.

Le 24 juin enfin, le C.O. a invité le groupe APAURBAL pour lui permettre d'exposer les grandes lignes du projet EXNAL remanié:

La décentralisation des noyaux d'exposition, séparés par des zones de verdure, mais cependant tous en visibilité les uns avec les autres, peut devenir un des éléments attractifs de la manifestation. Ce parti d'exposition correspond au besoin d'espace de notre époque, en faisant alterner les moments de coude à coude avec des instants de détente le long des park-ways.

Cette solution permet de résoudre le problème crucial des accès routiers et ferroviaires, en offrant des places de parcs dans le voisinage immédiat des terrains propices pour l'exposition.

Par ailleurs, cette solution ne nécessite aucune précipitation excessive dans les décisions à prendre concernant les grands travaux routiers à l'intérieur de l'agglomération lausannoise. Ces décisions pourront se prendre après qu'un plan directeur de la circulation dans l'agglomération lausannoise aura été établi. Et l'exécution de nombreux grands ouvrages peut être renvoyée sans dommage à la période qui suivra l'exposition.

Malheureusement la discussion se cantonna dans le maquis de détails techniques dérisoires par rapport à l'intérêt général du projet.

La vision d'un renouvellement national, inscrit durablement dans le paysage, paraît encore pour beaucoup une illusion trop lointaine. La sensation révélatrice d'un habitat équilibré d'un vaste ensemble, où tout serait à la mesure de l'homme d'aujourd'hui, ne parvient pas à enthousiasmer certains spécialistes. Les sensations factices, hypertrophiées, démoralisantes d'une fausse architecture de pavillons grandiloquents trouvent toujours preneurs.

Les vacances sont heureusement venues au secours des indécis comme des malcompris.

Mais ce sera là un répit de courte durée. En automne, sans doute, les dés seront jetés. Pour l'instant, rien ne nous autorise à croire que, pour l'honneur de Lausanne, la solution choisie en définitive pour l'E.N. ne sera pas la meilleure.